



© D.Immagineos

ÉDITORIAL



© Jean-Louis Michel

Après les lâchers effectués il y a dix ans, nous voici donc aujourd'hui au terme de cette deuxième étape de la restauration de la population d'ours dans les Pyrénées.

Cette opération relève de la crédibilité de la France à respecter ses obligations morales et ses engagements internationaux. Elle donne sa propre contribution au maintien de la biodiversité.

Elle relève aussi de la volonté très majoritaire de la population, de toute la population, qu'elle soit citadine, rurale ou montagnarde, n'en déplaise à ceux qui dénigrent, condamnent, dénoncent le retour de l'ours au nom de conceptions dépassées opposant l'Homme à la Nature.

Ce renforcement relève donc de l'image de la France, mais aussi de celle des Pyrénées et des Pyrénéens : pour notre part, nous n'avons jamais pu imaginer choisir d'abandonner un pan entier de notre patrimoine naturel, d'effacer avec lui cette fierté que nous avons, nous Pyrénéens, de prendre en main notre avenir en conciliant tous les enjeux de notre territoire dans une vraie démarche de développement durable.

La sauvegarde de l'ours relève d'une responsabilité collective qui commence par des responsabilités individuelles : nous prenons donc la nôtre en refusant de laisser disparaître l'ours au moment même où nous occupons nos modestes fonctions d'élus locaux.

Nous le faisons avec l'appui sans faille de l'opinion publique. Nous le faisons aussi grâce à la mobilisation forte et quotidienne de nombreuses associations comme Ferus, sans qui rien ne serait possible.

Qu'il me soit donc permis ici de remercier tous ceux qui contribuent à écrire ensemble une des plus belles pages de notre histoire pyrénéenne.

PAR FRANÇOIS ARCANGELI,
MAIRE D'ARBAS ET PRÉSIDENT DE PAYS DE L'OURS - ADET

